

AVIS DE PARTICIPATION

Pour être admis aux Assemblée Générales du 20 mai 2021, le présent avis de participation devra être en possession de MITHRA PHARMACEUTICALS SA (la « Société ») au plus tard le **14 mai 2021**.

La/le soussigné(e) : (à compléter)

Domicilié(e)/ayant son siège social à : (à compléter)

avise MITHRA PHARMACEUTICALS SA de son intention d'assister aux Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire qui se tiendront le jeudi 20 mai 2021 à 14 h, rue de l'Expansion 57 à 4400 Flémalle (Belgique), avec toutes les actions inscrites à son nom au registre des actionnaires de la Société à la date d'enregistrement (soit le 06 mai 2021 à minuit) et avec toutes les actions dématérialisées dont il aura notifié la propriété à la Société, à la date d'enregistrement (si participation avec un nombre d'actions autre, le mentionner ci-après).

Fait à, le

(Signature(s))